

Comité de Pilotage de l'ex-Fonds de Développement Ivoir-Belge (Ex-FDIB)
Cellule de Coordination des Projets

RAPPORT BILAN DES ACTIVITES DE L'EX-FONDS BELGE.



Période

➤ oct 2010 – déc 2015

Présenté par:

➤ BROU Kouamé Joseph,
Coordonnateur, rapporteur.

Sommaire

Titre	Page
Historique	2
Composition et Attributions de l'Ex-Fonds de Développement Ivoir-belge	3
Ressources du Fonds	4
Les Engagements	4
Etat des Travaux	6
Bilan et Recommandations	7

I - HISTORIQUE

I1 – La Commission Technique Belge (CTB)

Le Fonds de Développement Ivoir-Belge (Ex-FDIB) est issu de l'Arrangement Particulier signé entre le Royaume de Belgique et la République de Côte d'Ivoire le 08 décembre 1994. Ce fonds est constitué de ressources provenant d'allègement partiel de la dette de la Côte d'Ivoire envers le Royaume de Belgique et des fonds de contreparties ivoiriennes en particulier le remboursement du prêt destiné à la réhabilitation des moteurs de locomotives pour la liaison Abidjan-Kaya.

Ces ressources devaient assurer l'exécution de projets dans les secteurs sociaux et productifs retenus comme prioritaires de commun accord entre les deux (02) pays. Les prises de décisions se faisaient dans un cadre paritaire comprenant les parties belge et ivoirienne lors des réunions du Comité Paritaire de Gestion.

Suite à la crise politique et économique connue par la Côte d'Ivoire, l'intervention du Fonds s'était concentrée à partir de 2003 sur des projets liés à la sortie de crise et d'appui à la gouvernance notamment dans le cadre du financement du Projet d'Appui à la Sécurité Urbaine, du projet d'Appui au programme de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion des Ex-combattants et de l'Appui au Comité National pour le Redéploiement de l'Administration.

Le Fonds avait donc pleinement joué son rôle dans la consolidation du programme de coopération bilatérale entre la Belgique et la Cote d'Ivoire.

I2 – L'Ex-Fonds de Développement Ivoir-Belge (Ex-FDIB)

Depuis 2008, la Belgique a rétrocédé les ressources à la partie nationale ivoirienne avec les mêmes principes de gestion. Un arrêté a donc été pris par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement et par le Ministre de l'Economie et des Finances le 16 novembre 2009, créant le Comité de Pilotage pour la gestion de l'Ex-Fonds de Développement Ivoir-Belge et précisant sa composition et ses attributions. Le 10 août 2011, un autre arrêté a été signé, modifiant la composition du Comité.

II – COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DE L'EX-FDIB

IVOIRO BELGE

II1 – Composition de l'Ex-FDIB

Il est composé de quatre (4) membres :

- Ministère d'Etat, Ministère du Plan et de Développement :
 - Le Directeur de Cabinet, Président ;
 - Le Directeur de Cabinet Adjoint, membre.
- Ministère de l'Economie et des Finances
 - Le Directeur de la Dette Publique, Ordonnateur délégué ;
 - Le Directeur des Marchés Publics, membre.

Toutes les décisions du Comité de pilotage sont prises à l'unanimité des quatre membres.

II2 – Missions de l'Ex-FDIB

La mission principale du Comité de pilotage est de renforcer son rôle dans l'appui à la sortie de crise post électorale par les travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures socio-éducatives et à la pérennisation des acquis des projets après leur clôture. Ce Comité statue sur l'éligibilité des requêtes de financement qui sont introduites par les ministères et par les autorités décentralisées et déconcentrées ivoiriennes compétentes. La liste des requérants a été élargie à la Chefferie Traditionnelle et aux Mutuelles de Développement des localités par le Comité de Pilotage.

Le Comité est aidé dans sa tâche par une Cellule de Coordination des projets qui comprend un Coordonnateur, un Ingénieur des TP, un chauffeur coursier et une secrétaire.

La Cellule assure le suivi quotidien, sur le plan technique, de l'exécution des différents projets et vérifie que les parties requérantes appliquent correctement les règles de l'Administration en matière de réglementation des marchés publics et de contrôle de l'exécution par les entrepreneurs.

Au moment du retrait des Belges de la gestion du fonds, les deux parties ont convenu que les ressources soient destinées à la réalisation des projets en cours

approuvés par le Comité Paritaire avant la rétrocession du FDIB, ainsi que de nouveaux projets retenus par le comité de pilotage.

Il a été par ailleurs décidé qu'un intérêt particulier soit accordé aux projets visant la pérennisation des acquis dans les secteurs de la santé, de la pisciculture et de l'élevage.

III- LES RESSOURCES DU FONDS DEPUIS LA RETROCESSION

III1 – Ressources Initiales de l'Ex-FDIB

Les ressources à la rétrocession en octobre 2008, étaient d'un montant de **Un Milliard Quatre Cent Quatre Vingt Trois Millions Soixante Onze Mille Huit Cent Dix Neuf (1.483.071.819) FCFA**. Elles sont logées sur un compte ouvert à la Banque Nationale d'Investissement (BNI) d'Abidjan Plateau.

III2 – Ressources Additionnelles de l'Ex-FDIB

Deux versements au titre des contreparties ivoiriennes sur le projet ont été effectués par le Trésor Public pour un montant total de **Un Milliard Deux Cent Quatre Vingt Quatorze Millions Huit Cent Quarante Deux Mille Huit Cent Quarante Trois (1.294.842.843) francs CFA**. Ce qui donne un montant total de ressources de **Deux Milliards Sept Cent Soixante Dix Sept Millions Neuf Cent Quatorze Mille Six Cent Soixante Deux (2.777.914.662) F CFA**.

Le remboursement du prêt destiné à la réhabilitation des moteurs électriques de locomotives de la liaison Abidjan-Kaya par la SITARAIL d'un montant de 287 000 000 FCFA entièrement payé par cette structure auprès du Trésor Public doit être reversé à l'Ex Fonds. Cette somme est donc en attente de paiement.

IV- LES ENGAGEMENTS

IV1 – Engagements Initiaux de la CTB

A la clôture des opérations du Comité Paritaire de Gestion du Fonds de Développement Ivoir-Belge en mars 2008, treize projets étaient en cours ; sur ces treize projets, sept ont été clôturés et six ont été réactivés en vue de leur achèvement.

Sur ces six derniers, cinq sont totalement achevés. Le dernier, relatif à la contribution du Fonds pour la réalisation d'une H.V.A à Sahuyé (Sikensi) a été annulé lors de la réunion du Comité du 15 septembre 2015 et les ressources ont permis de financer d'autres localités.

Quant au financement destiné à la réalisation de site piscicole à Abengourou, précisément à Bonzoukro, une mauvaise gestion des travaux par les différents acteurs de la pisciculture a abouti à l'abandon du projet après la réalisation de la digue de retenue d'eau.

Le montant total des engagements relatifs à ces six (6) projets laissés au Comité de Pilotage par le Comité Paritaire avant la rétrocession, après actualisation des coûts, s'élevait à **Cinq Cent Trente Neuf Millions Quatre Vingt Onze Mille Soixante Un (539.091.061) FCFA**. Sur ce total, quarante millions (40.000.000) FCFA sont destinés à la pérennisation des acquis du Programme Santé Ivoirien Belge dans le Moyen Comoé, conformément à la demande de la Coopération Technique Belge. Ce montant doit servir à la maintenance, à l'entretien et au renouvellement de certains matériels médicaux dans le cadre dudit Programme.

IV2 – Engagements Accordés par l'EXFDIB

Le Comité de Pilotage, depuis sa prise de fonction en juin 2010 jusqu'au 31 décembre 2015, a eu à accorder au cours de ses différentes réunions, des financements à soixante dix (70) localités pour Quatre Vingt Trois (83) projets correspondant à un montant total de **Deux Milliards Cent Quatre vingt Neuf Millions Cinq Cent Soixante Un mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit (2.189.561.998) FCFA**. Ces financements concernent des constructions de salles de classes, de marchés communaux, de centres de santé, de réhabilitations de locaux à usage médical, scolaire et culturel, de forages pour pompes manuelles, de foyers de jeunes, de bureaux de Sous Préfecture, de logements d'infirmiers et de maitres, et de fournitures de tables-bancs à des écoles primaires (Voir annexe 1).

Le niveau des engagements relatifs aux financements de projets avant et après la rétrocession accordés par le Comité de Pilotage jusqu' au 31 décembre 2015 (voir annexe 1) est de **Deux milliards Cent Quatre Vingt Neuf Millions Cinq Cent Soixante Un Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit (2.189.561.998) FCFA**.

Les dépenses de fonctionnement pour la période de juin 2010 à décembre 2015 s'élèvent elles, à **Trois Cent Quarante Millions Soixante Mille Cent Soixante Un (340.060.161) FCFA** (voir annexe 2).

Les agios et commissions bancaires sur la même période sont de **Un Million Trois Cent Quarante Sept Mille Huit Cent Cinquante Un cent quatre vingt (1.347.851) FCFA** (voir annexe 3).

V- ETAT DES TRAVAUX

V1 – Rappels

En définitive, L'Ex-Fonds de Développement Ivoir-Belge a financé et suivi les réalisations de par les entreprises et autres fournisseurs, les projets socio éducatifs sur toute l'étendue du territoire ivoirien ; ainsi les régions du Boukani, du Gontougo jusqu'à celles du Tonkpi, du Gô, du Bafing et du Kabadougou en passant par le Moronou, le N'zi, le Lôh-Djiboua, etc..., ont toutes bénéficié de constructions d'infrastructures sanitaires, scolaires, socio éducatives, économiques, de bâtiment de service public et de fournitures d'équipements divers.

Particulièrement l'accent a été mis sur le domaine de la santé publique et de l'éducation (primaire) où les besoins d'investissement du gouvernement sont les plus élevés. L'EX-FDIB alors intervient en appui au programme gouvernemental et aide ainsi à soulager de manière sensible les populations éprouvées par le manque ou l'insuffisance d'infrastructures nécessaires au maintien ou au relèvement de la qualité de vie des citoyens. Les pourcentages d'investissement qui découlent de ces deux chapitres montrent bien les efforts consentis par le Fonds pour honorer cet engagement (voir annexe 1).

V2 – Travaux réalisés et en cours de réalisation

Les réalisations détaillées de l'Ex-Fonds belge se repartissent selon le tableau ci-après :

Tableau récapitulatif des projets

N°	Désignation	Nombre	Observations
1	Etablissements Sanitaires	30	Achevés
2	Etablissements Scolaires Primaires	35	Achevés, tous en service
3	Marchés de vivriers	06	Achevés, tous en service
4	Bâtiments administratifs	02	Achevés, tous en service
5	Voiries	01	Achevées, en service
6	Pompes manuelles	07	Achevés, toutes en service
7	Ouvrages pour pisciculture	03	Non Achevés
8	Foyers et appâtâmes	05	Achevés, tous en service
9	Latrines	03	Achevées, toutes en service
10	Equipements divers (Tables bancs...)	06	Tous livrés, en service
11	Equipements biomédicaux	01	Tous livrés, en service
12	Apports de financement	3	Tous les projets finis

VI- BILAN

VI1 – Rappel sur les Objectifs

Bien qu'il n'y ait pas été retenu d'indicateurs précis pour apprécier l'atteinte de l'objectif spécifique global du Fonds, on peut considérer que les résultats résumés dans l'annexe 1 permettent d'apercevoir nettement l'atteinte des objectifs spécifiques de chaque projet financé. Aussi, les populations bénéficiaires de ces ouvrages construits ont manifesté leur satisfaction à travers les différentes cérémonies dédiées aux réceptions des différents ouvrages.

Malgré l'absence de publicités autour de l'Ex-Fonds Ivoir-Belge, les requêtes ont afflué de toutes les localités du pays ce qui a rendu difficile et sélective l'analyse et le choix des projets à financer.

VI2 – Les Difficultés rencontrées par l'EXFDIB

Dans la conduite de ses programmes, l'Ex-Fonds a connu certaines difficultés liées principalement aux réalités de terrain lors de la mise en œuvre des projets. Elles partent des conditions d'accueil des populations résidentes, de leurs apports d'aides aux constructeurs, de l'entretien et de la sécurité des ouvrages mis en place, aux insuffisances technico-financières des entreprises en passant par certaines lourdeurs administratives ayant beaucoup ralenti la conduite du programme de l'Ex-FDIB. Souvent, d'importants retards sont constatés sur la livraison des chantiers liés soit au manque de suivi régulier par les différents acteurs, soit aux difficultés de trésorerie ou de manque de compétence technique des sociétés prestataires.

VI3 – Les Atouts de l'EXFDIB

- La souplesse des modalités de gestion et de décision a permis de répondre rapidement aux requêtes formulées par les structures concernées.
- La rapidité dans les règlements des décomptes du fait de la disponibilité des ressources a aussi été un facteur favorisant pour l'exécution des projets.

- Le raccourcissement des délais de traitement des dossiers d'appels d'offres au niveau de la Direction de Marchés Publics a également été un facteur de positif dans la gestion de l'Ex-FDIB.

Tous ces éléments ont permis au Fonds d'atteindre ses objectifs dans l'accomplissement de sa mission qui a toujours été de financer des projets dans les secteurs sociaux et productifs au profit de toutes les couches sociales de la Côte d'Ivoire.

VI4 – Bilan et Recommandations de l'EXFDIB

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que l'Ex-Fonds a joué pleinement son rôle d'appui au programme national de développement du gouvernement en particulier dans le domaine de l'éducation où les besoins sont énormes ; les bâtiments sont systématiquement occupés dès leur livraison.

Le Bilan qui se dégage au terme de l'utilisation des fonds alloués, est illustré par les tableaux ci-dessus ; c'est un bilan positif à tout égard (voir annexes photos

Dans le domaine de la santé, pour éviter les difficultés rencontrées par les requérants liées aux équipements des infrastructures construites et réceptionnées, nous recommandons de financer désormais si les moyens le permettent la construction des locaux accompagnées de l'équipement minimum, permettant ainsi la mise en service instantanée des projets.

Fait à Abidjan, le 30 mars 2016

Le Coordonnateur

Liste des Annexes

Annexe 1 – Tableau succinct des projets financés

Annexe 2 – Tableau budget de fonctionnement

Annexe 3 – Tableau charges bancaires

Annexe 4 – Photos diverses

Comité de Pilotage de l'Ex-Fonds de Développement Ivoir-Belge (Ex-FDIB)
Cellule de Coordination des Projets (CCP)

POINT GENERAL DES PROJETS FINANCES PAR LA COOPERATION TECHNIQUE BELGE (CTB)
PUIS L'EX-FONDS DE DEVELOPPEMENT IVOIRO-BELGE (EX-FDIB)

1. FINANCEMENTS TRAVAUX

Projets: Constructions / Réhabilitation	Nb	Coûts	%	Observations
11 . Infrastructures / Equipements Sanitaires	25	743 041 492	33,54%	
12 . Infrastructures / Equipements Scolaires	41	722 757 484	32,63%	
13 . Développement, Economie Rurale	6	154 010 735	6,95%	
14 . Infrastructures Administratives	1	91 621 294	4,14%	
15. Infrastructures Equipements Divers	10	503 829 740	22,74%	
Total pour travaux	83	2 215 260 746		

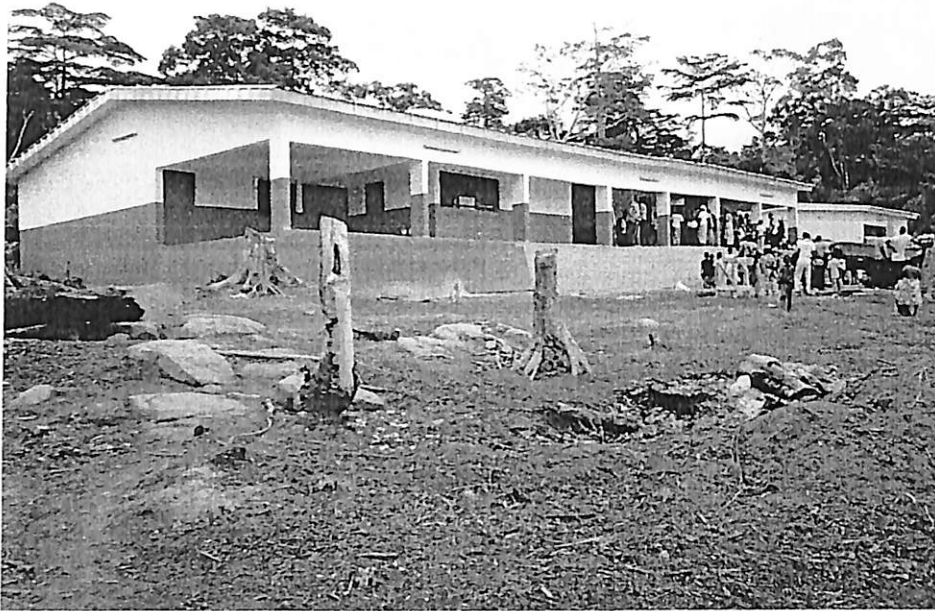
2. FINANCEMENTS ANNEXES

21. ETUDES DE TRAVAUX	3	2 050 000	2,89%	Observations
22. SUIVIS ET CONTRÔLE DES TRAVAUX	9	19 374 500	27,32%	
23. PAIEMENTS TAXES D'EXONERATION DES TRAVAUX CTB	2	49 504 478	69,79%	
Total pour financements annexes	14	70 928 978		

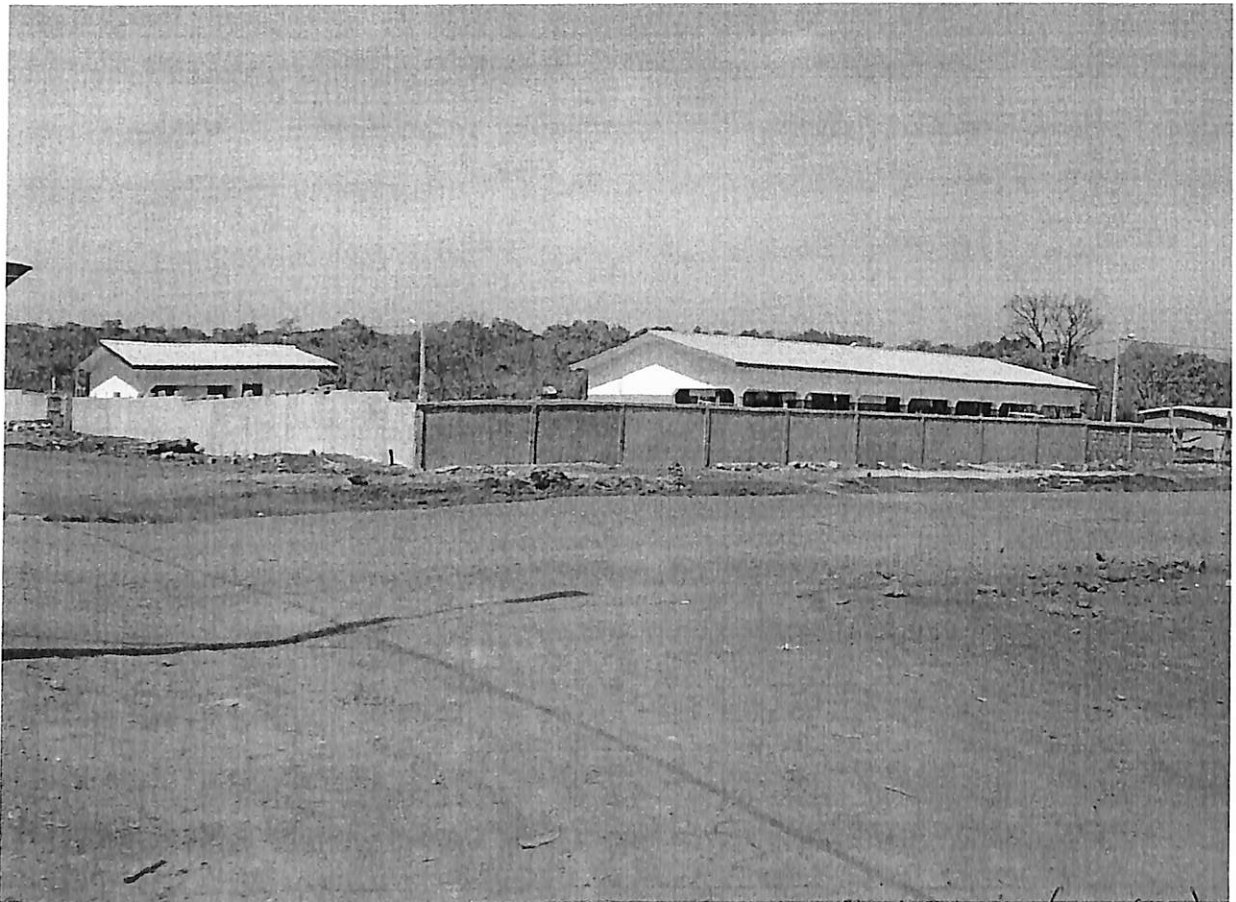
TOTAUX DES FINANCEMENTS TRAVAUX

2 286 189 724

BATIMENTS DE CENTRES DE SANTE



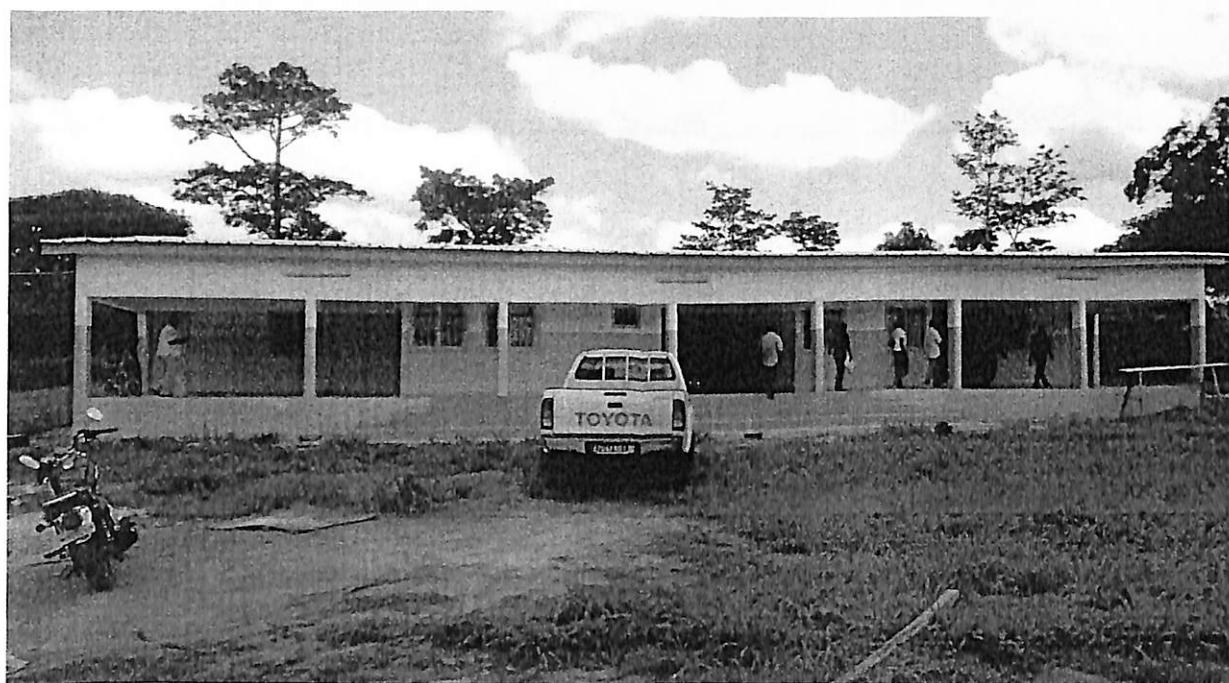
Koumassina (Daloa)



es - Solankouassi (Obiène)



CS - Sanguéhi' (Sanguéhi) -



CS - Assoumoukro (Nballo)

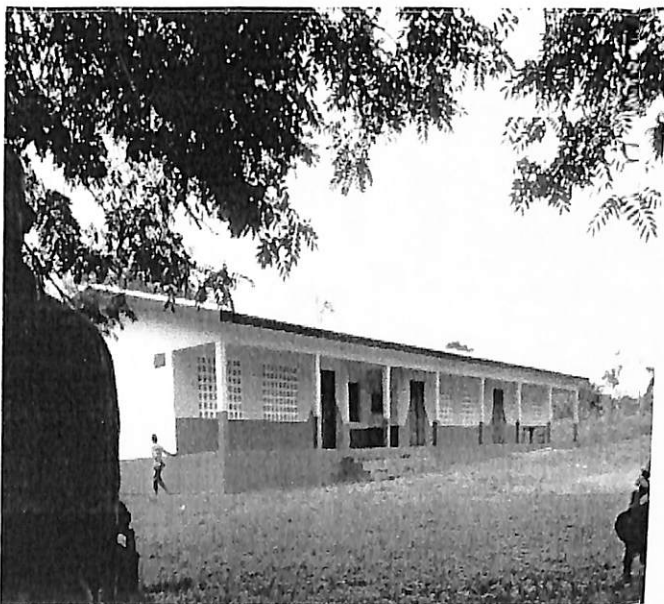


Dispensaire nébifon (Yakasse
Abbehou)

BATIMENTS DE CLASSES PRIMAIRES



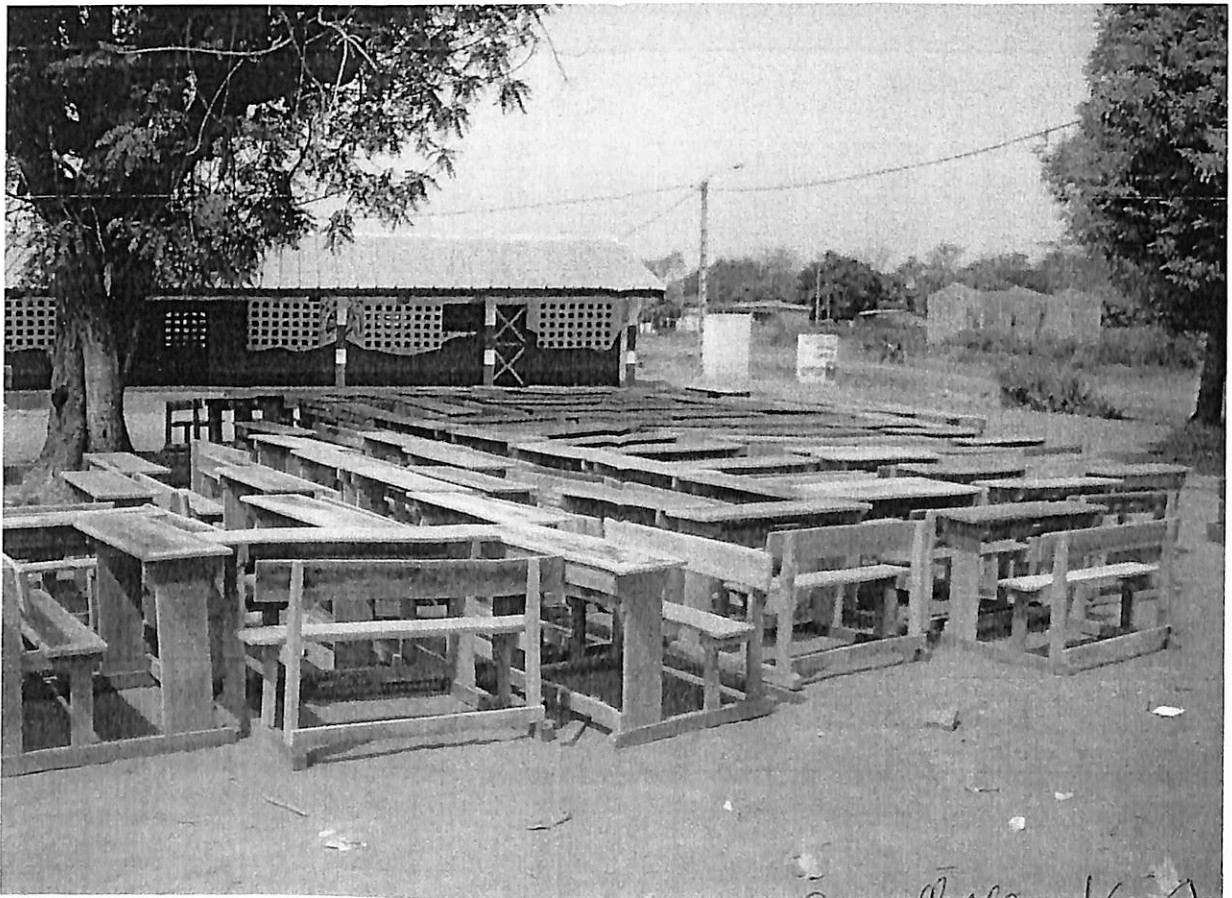
Latrougo (Bozouma)



Guiapleu (Dananane)



Amaly



Sanguelin (Soudégué)

BATIMENTS DE LATRINES



Divo



BATIMENT DE FOYER



Помещение (домашнее)

MARCHES COMMUNAUX

Abouadoulipi nkwo (ouelle)



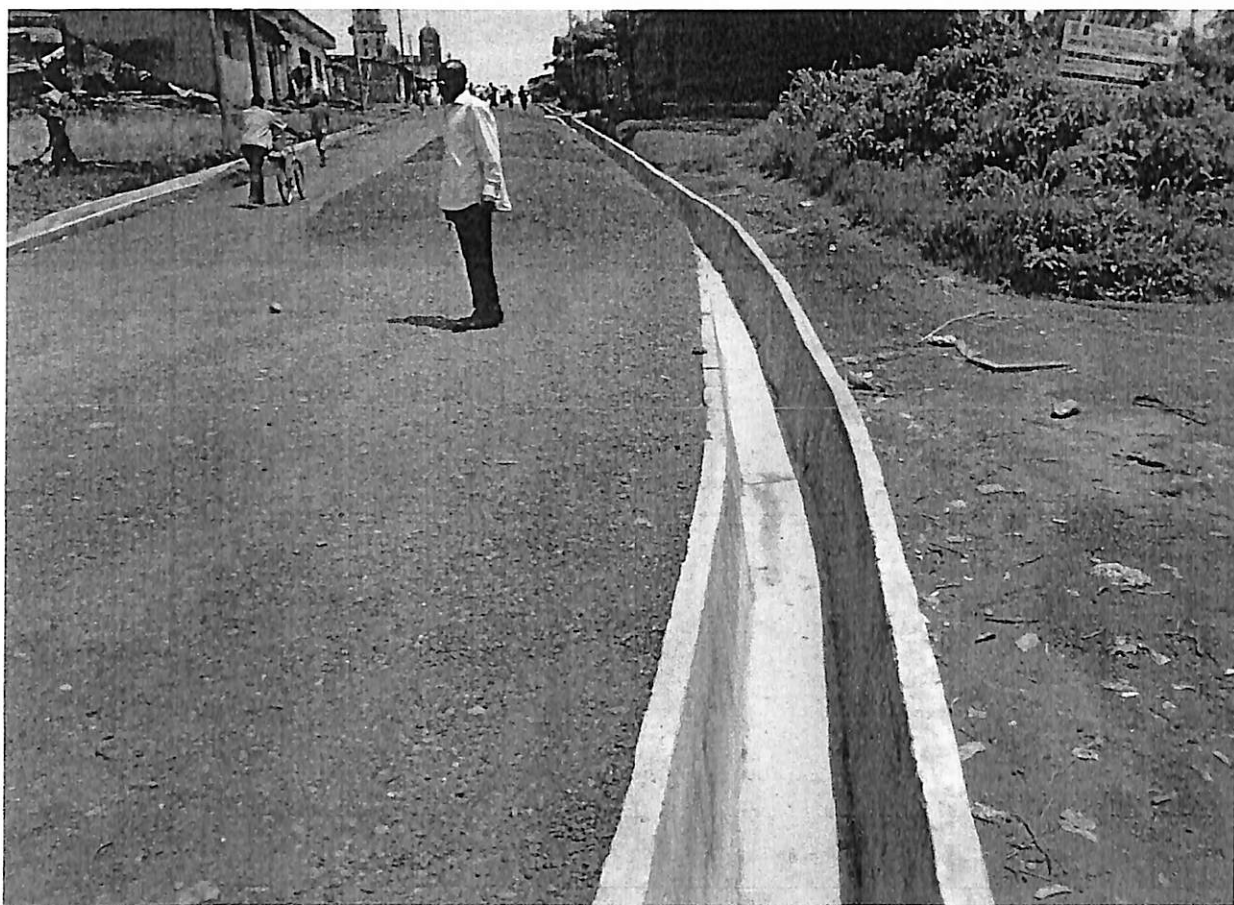
Beltie (Abougayrou)



POMPE

Ouelokéi (Bondoukou).

VOIRIE



Rebino



Hbenzouren -

SITE ET BATIMENT PISCICOLES

